



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/26

Assemblée générale et Conseil d'administration de l'Institut Lumière pour le cinéma et l'audiovisuel - Désignation de représentants par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 AOUT 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 AOUT 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRÉRY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/26 - ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT LUMIERE POUR LE
CINEMA ET L'AUDIOVISUEL - DESIGNATION DE
REPRESENTANTS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
(SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON -
DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I- Contexte :

L'Institut Lumière pour le cinéma et l'audiovisuel assure la conservation et la diffusion des documents cinématographiques et audiovisuels, la diffusion de la culture cinématographique et audiovisuelle, la formation aux techniques de l'audiovisuel, la production, la réalisation et la publication dans le domaine cinématographique et audiovisuel, ainsi que la vente de produits en lien avec les activités précédemment décrites.

Cet Institut tient une place majeure à Lyon, ville du premier film des frères Lumière en 1895.

II- Modalités de représentation :

L'Institut est administré par un Conseil d'administration composé de 15 membres dont 10 sont membres de droit et 5 membres actifs désignés par l'Assemblée générale de l'Institut.

Au titre des membres de droit, figurent le Président du Centre national de la cinématographie, le Directeur régional des affaires culturelles, deux représentants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, deux représentants de la Métropole de Lyon, le Recteur de l'Académie de Lyon et trois représentants de la Ville de Lyon.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir à ces désignations.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'Institut pris en date du 28 juin 2018 ;

DELIBERE

Mesdames Nathalie PERRIN-GILBERT et Analia CABRERA et Monsieur Olivier BERZANE sont désignés en tant que représentants titulaires pour représenter la Ville de Lyon, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'Institut Lumière pour le cinéma et l'audiovisuel.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET